

DECHETERIE D'ASPACH-LE-HAUT- RETRAIT DES BADGES POUR CONTROLE D'ACCES

A partir du 1^{er} janvier 2013, la déchèterie d'Aspach-le-Haut sera uniquement accessible aux usagers du Syndicat Mixte de Thann-Cernay (SMTC) munis du badge (carte à puce) personnalisé, aussi vous êtes invités à vous rendre à la Mairie de Burnhaupt le Bas le :

lundi 10 décembre afin de venir retirer votre badge, de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Vous devez vous munir de votre dernière facture d'ordures ménagères.

Pour les usagers n'ayant pas de facture car non encore déclarés, merci de vous présenter avec un justificatif de domicile (facture gaz, électricité etc...).

Si vous ne pouvez pas vous rendre à cette permanence, un agent sera présent à la déchèterie d'Aspach-le-Haut durant le mois de janvier 2013.

Il est rappelé que le service des bennes à déchets verts posées rue du loup est terminé pour cette année, vous devez désormais vous rendre à la déchèterie d'ASPACH LE HAUT.

BOIS D'AFFOUAGE

Les personnes souhaitant un lot de bois d'affouage pour 2013 doivent retourner en mairie le bulletin ci-joint pour le 1^{er} décembre 2012 au plus tard. Le prix est de 188.- € les 4 stères, soit 47.- € le stère.

CARITAS COLIS ETOILE

Comme chaque année, à l'approche des fêtes de Noël, l'équipe CARITAS de Burnhaupt le Bas fait appel à votre générosité. Elle vous accueillera pour réceptionner vos colis le samedi 15 décembre de 10h à 12h et de 14h à 16h au presbytère.

EXPO ARTISTES LOCAUX

La commission fêtes et cérémonies compte reconduire pour 2013 ses journées des « artistes locaux ». Vous pouvez dès à présent réserver votre place (emplacement gratuit dans la grande salle de la maison des Associations) pour les 16 et 17 mars 2013 en vous faisant connaître en mairie.

BRUITS DE VOISINAGE

Aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité de votre voisinage, évitez les bruits et comportements inutiles, désinvoltes ou agressifs tels que, cris, fêtes diverses, outils de bricolage, appareils de jardinage, diffusion de musique avec un son trop élevé, appareils électroménagers et autres...). Ayez une attitude citoyenne, elle seule permettra à tout un chacun de vivre dans la bonne entente et profiter ainsi de la quiétude de son foyer.

Par ailleurs ne laissez pas vos chiens aboyer de façon intempestive, cela porte gravement atteinte à la tranquillité et peut être sévèrement sanctionné.

CONSIGNES HIVERNALES

Il est demandé aux riverains de toutes les rues :

- **de déneiger les trottoirs devant leur propriété,**
- **de dégager l'accès aux boîtes à lettres** (merci pour le FACTEUR et le PORTEUR de journaux),
- **de rentrer les véhicules dans les propriétés le soir** afin de permettre au chasse neige de manœuvrer dans de bonnes conditions.

Cette note concerne tous types d'habitats, maisons individuelles et immeubles collectifs.

ENQUETE « CONDITIONS DE TRAVAIL »

L'Insee réalise, entre octobre 2012 et février 2013, une enquête sur les conditions de travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : les horaires de travail, les marges de manœuvre, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

RELAIS DE RADIOTELEPHONIE ORANGE FRANCE

Un projet d'implantation d'un relai de radiotéléphonie Orange France sur la section 54 parcelle 49 sise lieu dit « Ried » au nord du village (près A36) a été déposé en mairie. Le dossier est consultable en mairie et mis à disposition du public.

LEGALISATION DE SIGNATURE

La légalisation d'une signature sert à l'authentifier. Cette démarche est soumise à certaines conditions : la personne intéressée doit s'adresser à la mairie de son domicile et présenter la pièce à légaliser accompagnée d'une carte d'identité sur laquelle figure sa signature. Le maire ou la personne qui le remplace effectuera la légalisation de la **signature apposée en sa présence**.

Les agents publics ne peuvent pas traiter les documents en langue étrangère qui ne sont pas accompagnés d'une traduction en français.

LYONNAISE DES EAUX - ASSAINISSEMENT

Pour joindre la Lyonnaise, vous êtes désormais invités à composer les numéros suivants :

- ① Service client : N° Cristal 0977 408 408
- ① N° d'urgence : N° Cristal 0977 401 124 numéro disponible 24H/24H

OPERATION APAEI BRIOCHES 2012

L'opération a permis de récolter cette année la somme de 2 112,40 euros. L'APAEI du Sundgau à Dannemarie remercie les donateurs et les bénévoles d'y avoir participé.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Tous Français majeurs jouissant de ses droits civils et politiques et qui ne s'est pas déjà inscrit sur une liste électorale ou qui a changé de résidence doit solliciter son inscription. Les jeunes Français qui auront 18 ans au 28 février 2013 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2012 s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue d'éventuelles élections municipales, partielles à venir, au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date.

IDEES DE CADEAUX DE FIN D'ANNEE

Pour vos fêtes de fin d'année, pensez à un cadeau sympathique pour vos amis et connaissances :

- « Um der burn uma », le livre-album relatant l'histoire et la vie à Burnhaupt-le-Bas est un ouvrage unique et original à offrir. Il est disponible en mairie au prix de 37.- Euros.
- Les cuvées Saints Pierre et Paul en coffret découverte à 15.- € (1 bouteille de Pinot gris et 1 bouteille de Pinot noir), ou par carton de 6 bouteilles : renseignement auprès d'un membre de l'Association ECRIN ou en mairie.

LA BANQUE ALIMENTAIRE

La Banque Alimentaire du Haut-Rhin organise une grande collecte de denrées alimentaires : les besoins essentiels cette année sont : le riz, le sucre, le café, les petits déjeuners, les plats cuisinés et les conserves de fruits et de poisson. Ces denrées peuvent être déposées en mairie aux heures d'ouverture **du 19 au 23 novembre 2012**.

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

Chorale Saints Pierre et Paul :

La chorale recrute des chantres, en particulier des hommes.

Prière de vous adresser à la présidente, Mme Nathalie LERCH 03 89 49 72 21.

ECRIN avec la participation de la chorale Sts Pierre et Paul et de l'école primaire

Concert : dimanche 9 décembre à 17h 30 à l'église de Burnhaupt le Bas, concert de Noël *Susan Mouton-Liger and Friends*, entrée gratuite, chapeau à l'entracte.

ET N'OUBLIEZ PAS, POUR PLUS D'INFO, CONSULTEZ LES PANNEAUX LUMINEUX SITUES SUR LA FACADE DE LA MAIRIE, ET SUR LE PARKING DE L'ECOLE AINSI QUE LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE <http://burnhaupt.free.fr> .

Le Maire, André HIRTH.